

PER
0-30

186

75

LES CARRIÈRES

Pour guider le choix des jeunes gens
:: après leurs études classiques ::

VIII

Carrières économiques

PAR

M. ESDRAS MINVILLE

Directeur de l'École des Hautes Études Commerciales

Carrières artistiques

PAR

M. ARTHUR LAURENDEAU

Maître de chapelle à la cathédrale de Montréal



Nouvelle édition mise à jour

L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
24. *La Formation des Élités.*
Général de Castelnau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.*
R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
- de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
- igneur Lafèche.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
- neux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
- érable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
- rement des Retraitants.* XXX
63. *Madame de la Peltrie.*
R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.*
Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.*
R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépicié, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.*
Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.*
S. Alphonse de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.*
R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !*
R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.*
Capitaine Magniez
94. *Ce que femme veut.* Jeanne Talbot
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.*
R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche et Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.*
Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.*
R. P. Le Gallois, C. S. Sp.

90083

LES CARRIÈRES

VIII

Carrières économiques

Par M. Esdras MINVILLE

Directeur de l'École des Hautes Études commerciales

Il s'agit moins de définir que de distinguer. Sous la dénomination générale de carrières économiques se rangent les carrières commerciales, les carrières industrielles, les carrières financières, plus quelques autres qui, mêlées au commerce, à l'industrie ou à la finance, ne sont pourtant, à proprement parler, ni industrielles, ni commerciales, ni financières. Telles sont, par exemple, la carrière du comptable et celle du publiciste, considérées comme professions distinctes. Comptables et publicistes se contentent de connaître les affaires et d'en traiter pour leur compte, ou pour le compte des autres.

Il s'agit surtout de distinguer, avons-nous dit, ce qui implique qu'on doit aussi définir un peu. Est commerçant celui qui fait de l'échange des produits, achat et vente, l'objet de ses occupations et préoccupations quotidiennes; est industriel celui qui consacre son temps et ses pensées à la transformation de certaines matières et à la fabrication de produits quelconques; est financier celui qui se livre au commerce des capitaux sous toutes leurs formes. La définition est exacte, mais elle est large. A ce compte, l'épicier qui, établi au coin d'une rue, achète au jour le jour des produits alimentaires et les revend avec bénéfices est un commerçant; mais le président d'un grand magasin à rayons, sous la surveillance et par les ordres de qui s'échangent pour des millions

ŒUVRE DES TRACTS, décembre 1934, n° 186 (deuxième édition, janvier 1942).

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

de dollars de marchandises chaque année, est aussi un commerçant. Nous pourrions effectuer le même rapprochement entre le propriétaire d'une petite usine qui fabrique, disons, cinq cents gallons d'eau gazeuse par semaine, et le grand brasseur qui, lui, livre chaque jour à la consommation des milliers de gallons de bière; entre l'humble démarcheur qui vend pour une cinquantaine de mille dollars de valeurs mobilières par année, et le président de banque ou le grand courtier, âmes dirigeantes de maisons dont le chiffre d'affaires annuel se totalise par millions de dollars. Il y a donc hommes d'affaires et hommes d'affaires. D'un extrême à l'autre, il y a la distance du petit au très grand, du faible au puissant.

Aussi bien, lorsque nous invitons les jeunes à se diriger vers les carrières économiques, nous n'entendons pas les inciter à se faire petits épiciers, petits fabricants d'eau gazeuse, ou petits colporteurs de titres mobiliers, d'une valeur parfois douteuse. Les affaires offrent plus, et nous voulons pour eux beaucoup mieux. Nous leur demandons de s'engager dans le commerce, fût-ce celui des produits alimentaires, dans l'industrie, fût-ce la fabrication des eaux gazeuses, dans la finance, fût-ce la vente des titres mobiliers, non pas pour y demeurer indéfiniment employés subalternes, satisfaits du peu que la bonne fortune veut bien leur octroyer, mais en vue d'accéder, à force d'intelligence et d'énergie, aux postes les plus élevés que la branche d'affaires choisie peut leur offrir. C'est toujours au sommet qu'il y a le plus de place, parce que moins nombreux sont ceux qui ont la force et l'ambition de s'y hisser.

Or, pour des raisons qu'il serait trop long et d'ailleurs inutile d'examiner ici, nous avons la fâcheuse tendance, nous, les Canadiens français, de rapetisser outre mesure, de réduire à d'infimes proportions notre conception des affaires et de ceux qui s'y livrent. D'où certains préjugés aussi funestes que tenaces. Trop souvent la silhouette familière du petit commerçant du coin constitue pour nous le prototype de l'homme d'affaires. Trop rarement, en revanche, nous nous rappelons que le chef de l'une ou l'autre de nos grandes entreprises, le président ou le gérant général de nos grandes banques, qui traitent dans toutes les parties du pays et bien souvent dans toutes les parties du monde, sont aussi, et

beaucoup plus que le premier, des hommes d'affaires. Ces hommes exercent pourtant dans notre vie collective une influence prépondérante. Nous n'y songeons pas assez. Répétons-le, lorsque nous invitons les jeunes à entrer dans les carrières économiques, c'est à un rôle de chef que nous les convions et c'est avec la détermination de devenir un chef, une autorité, un meneur d'hommes, une puissance, que ces jeunes doivent embrasser ces carrières.

Pour réussir, c'est-à-dire pour accéder au sommet que nous venons d'indiquer, l'homme d'affaires, comme le médecin ou l'avocat, doit posséder un certain nombre de qualités et d'aptitudes.

Ces qualités et aptitudes, on peut les diviser en trois groupes: physiques, psychologiques et professionnelles et intellectuelles.

Il n'y a guère à insister sur les qualités physiques. Le rendement du travailleur, quel que soit son métier ou sa profession, dépend pour une bonne part de son état de santé.

Les aptitudes professionnelles et psychologiques sont à la fois les plus nombreuses et les plus importantes. L'homme d'affaires, étant donnés les caractères très positifs des opérations auxquelles il se livre, doit apporter dans l'exercice de son métier un *esprit pratique*, capable de s'intéresser à la poursuite d'un gain pécuniaire. Il doit avoir en outre un *sens aigu et constamment en éveil de l'observation*, toujours prêt à saisir l'occasion de promouvoir ses intérêts, ceux de sa maison et de réaliser un bénéfice; une *imagination vive*, car la concurrence le talonne et pour la vaincre il doit sans cesse trouver de nouvelles méthodes, des procédés propres à augmenter son rendement; un *grand souci du détail* qui ne néglige rien, car le succès d'une maison d'affaires résulte de la solution heureuse d'une foule de petits problèmes, et sa perte, d'une multitude de petites fuites apparemment sans importance et par où s'échappent les bénéfices. Il doit avoir par-dessus tout un *jugement sûr, pondéré*, également éloigné de la timidité et de l'emballement, qui corrige ce que l'imagination pourrait avoir de trop vif et discerne avec certitude les avantages et les désavantages d'une affaire ou d'une

situation. Dans l'ordre de l'exécution, il doit apporter : de la *décision*, c'est-à-dire, d'une part, suffisamment d'*audace* pour accepter de courir un risque, et, d'autre part, assez de *prudence* pour se défendre de toute témérité; de la *méthode*, c'est-à-dire de l'ordre et de la clarté dans tout ce qu'il fait; assez de *patience* pour attendre le moment favorable sans se laisser rebuter par les difficultés et les demi-succès; assez de *persévérance* pour aller jusqu'au bout de ses entreprises et ainsi ne pas faire de sa carrière un perpétuel recommencement.

L'homme d'affaires, venant en contact quotidien avec une foule d'individus de caractère et de tempérament très divers, a besoin d'une *psychologie fine, souple, déliée*, qui lui permette de découvrir les raisons ou les motifs auxquels ils obéissent et le plus sûr moyen de les convaincre. Tout cela s'appelle de l'*habileté*, mais une habileté qui ne doit pas aller sans la plus *grande loyauté* et la plus *rigide honnêteté*, car, selon l'axiome anglo-saxon : *It pays to be honest*. Cette connaissance des hommes ne vaudra guère cependant au point de vue affaires si elle ne s'exerce avec *le plus grand tact* et une *parfaite urbanité*, car les relations d'affaires sont avant tout des rapports humains.

Parmi les aptitudes intellectuelles signalons d'abord l'*aptitude au raisonnement comptable et mathématique*. Les opérations commerciales, industrielles et financières donnent lieu à une foule de calculs qui exigent une certaine habileté au maniement des chiffres, et donc la faculté de raisonner à l'aide de chiffres et de les interpréter. Il est de toute première importance que l'homme d'affaires ait une bonne connaissance de la comptabilité, qu'il puisse analyser un bilan, un rapport comptable et d'une façon générale se retrouver dans le jeu des comptes; en deuxième lieu l'*aptitude linguistique*, car l'homme d'affaires, surtout celui qui traite sur les marchés internationaux, doit savoir s'exprimer autant que possible dans la langue de ses clients. En troisième lieu, l'*aptitude à s'assimiler les matières de culture* : le droit, l'économie politique, la géographie économique, certaines sciences, etc.

Remarquons-le bien cependant, l'homme d'affaires dont nous venons d'esquisser le portrait est une sorte de personnage type — le modèle à proposer aux jeunes déjà engagés dans les affaires ou qui désirent s'y engager. Il n'est ni commerçant, ni industriel, ni financier, mais il possède ce qu'il faut pour devenir l'un ou l'autre, voire l'un et l'autre.

Or les affaires ne sont pas, comme le Droit, la Médecine, etc., une profession homogène, aux cadres nettement délimités. Elles sont des dizaines, voire des centaines de professions. Le commerce, l'industrie, la finance sont déjà en eux-mêmes des occupations très différentes. Au surplus, chacune de ces grandes branches des affaires se ramifie en une multitude de spécialités qui supposent les mêmes qualités fondamentales, mais appliquent des techniques particulières, exigeant une formation spécialisée et même une certaine adaptation de l'homme. Le commerce intérieur et le commerce d'importation et d'exportation ont chacun leurs exigences propres; le commerce des produits alimentaires, celui des fourrures, celui de la quincaillerie, sont des spécialités distinctes. Ainsi de suite. Le commerçant qui désirerait passer d'une branche à l'autre devrait se réadapter ou, comme on dit, apprendre son nouveau commerce.

De même de l'industrie: la fabrication des chaussures, celle des appareils de chauffage et celle du papier ont leurs techniques particulières, et l'on ne saurait se prétendre apte à la fabrication du papier du seul fait qu'on possède une longue expérience dans l'industrie de la chaussure.

En finance le banquier, l'agent de change, l'assureur sont des personnages bien différents.

A ces grandes divisions traditionnelles des affaires s'ajoutent certains services auxiliaires qui, avec l'évolution rapide du monde économique, n'ont cessé de croître en importance: transports terrestres, maritimes, aériens; communications télégraphiques, téléphoniques, radiophoniques; entreposage, services publics d'éclairage et de force motrice, etc.; puis certaines fonctions spécialisées comme la comptabilité, la vente, l'organisation industrielle, la publicité, etc., qui prennent de plus en plus l'allure de professions.

Et cela ne donne encore qu'une bien faible idée de la multitude des voies ouvertes au jeune homme qui s'oriente vers les carrières économiques. Toute entreprise commerciale est en elle-même un agrégat de fonctions plus ou moins spécialisées, de la coordination desquelles résulte sa propre vie. Le principe de la division du travail s'applique ici. Ces fonctions, plus ou moins nombreuses selon l'envergure de l'entreprise, sont courantes ou spécialisées. Parmi les fonctions courantes, il en est qui sont dites de direction, d'autres d'exécution; et parmi ces dernières, il en est qui regardent l'administration, d'autres la partie active des affaires (fabrication, achat, vente, etc.).

Les fonctions spécialisées (comptabilité, publicité, organisation scientifique du travail, etc.) peuvent être confiées au personnel de la maison. Des services sont créés qui s'intègrent à l'ensemble et relèvent de la direction générale. Toute entreprise commerciale ou industrielle a ses propres comptables, par exemple. Mais il n'est pas une maison de commerce qui ne recoure aussi périodiquement aux services d'un comptable spécialisé: vérification des livres, organisation ou réaménagement de la comptabilité. Ces comptables spécialisés ont bureau et clientèle. Ils forment ce que de plus en plus on appelle la profession comptable.

De même, la plupart des entreprises confient leur publicité à des agences, c'est-à-dire à des organisations spécialisées dans ce genre d'affaires. Mais les maisons de commerce ont aussi leur propre service de publicité qui travaille en collaboration avec les agences. La publicité a ses techniciens dont le rôle, depuis le dernier quart de siècle surtout, n'a cessé de grandir; elle est une carrière.

Nous dirions la même chose de l'organisation industrielle, de la vente spécialisée, de la distribution des marchandises ou *marketing* comme on dit aux États-Unis, et d'un grand nombre d'autres fonctions du commerce et de l'industrie qui ont créé leurs propres techniques et ont pris figure de professions.

Les multiples fonctions qui s'exercent dans les cadres d'une entreprise peuvent se classer par ordre d'importance.

Il y en a de subalternes: messenger, commis, etc. Il y en a de plus avancées: chef de service, secrétaire, etc. Puis il y a les fonctions de direction. Chacune d'elles peut constituer en elle-même une carrière ou n'être qu'une étape vers les fonctions supérieures. Tout dépend en somme des ressources intellectuelles et morales de celui qui les exerce.

Toute personne qui débute dans les affaires doit s'initier à la pratique et donc commencer par les fonctions les plus simples. Il lui faut cultiver sa personnalité, fortifier et affiner ses aptitudes naturelles ou acquises. Et pour cela l'expérience pratique, l'exercice du métier est indispensable. Le monde n'en est certes plus au temps où l'on considérait l'apprentissage comme la seule vraie préparation aux affaires. Depuis un demi-siècle surtout, l'enseignement commercial a réalisé des progrès prodigieux, qui donnent une idée de l'ampleur du besoin auquel il répond. Mais ce serait une erreur de croire que l'école, si parfaitement organisée qu'on le veuille, puisse ou pourra jamais supprimer l'apprentissage. Il n'est d'ailleurs aucune profession qui n'exige après l'école une formation pratique plus ou moins longue. La personnalité de l'homme d'affaires a besoin, pour s'épanouir pleinement, du contact des faits et de l'exercice laborieux du métier.

Or, les affaires étant, comme nous l'avons vu, extrêmement diverses, l'expérience pratique de l'aspirant homme d'affaires peut au début prendre les formes les plus variées. Il ne saurait au sortir de l'école se prétendre également apte à la comptabilité, à la publicité, à la vente, à l'organisation industrielle, à l'assurance, au courtage ou à n'importe laquelle des multiples fonctions du commerce, de l'industrie ou de la finance. Il lui faut choisir. S'il existe telle chose que la pratique générale du droit ou de la médecine, on ne peut concevoir, pour un débutant du moins, telle chose que la pratique générale des affaires.

En fait, la carrière d'un homme d'affaires évolue en quelque sorte à l'inverse de celle de l'homme de profession libérale. L'avocat ou le médecin débutent généralement par la pratique générale du droit ou de la médecine. Ils se spécialisent avec le temps. L'homme d'affaires, lui, doit forcément

commencer par une spécialité; fonctions courantes du commerce, de l'industrie et de la finance (commis, secrétaire) ou telle grande fonction spécialisée des affaires (comptabilité, publicité, etc.). L'expérience croissant, il élargit son champ d'action. Il finit en quelque sorte par déborder sa propre spécialité. Et c'est quand il a ainsi dépassé sa spécialité du début qu'il est devenu un homme d'affaires au sens plein du mot.

L'orientation vers les carrières économiques se fait donc en quelque sorte en deux étapes. D'abord vers les affaires considérées dans l'ensemble et exigeant comme telles certaines qualités d'ordre physique, psychologique, moral et intellectuel — celles que nous avons énumérées au début de cette brève étude. Puis vers telle ou telle spécialité ayant des exigences particulières, correspondant aux aptitudes dominantes du jeune homme. C'est cette réorientation qui permet à l'aspirant homme d'affaires de débiter dans la carrière sans tâtonnement, sans perte de temps et de progresser ensuite dans la ligne, toujours plus facile, de ses inclinations et de ses goûts personnels. L'important pour lui, ce n'est donc pas de choisir au début telle ou telle spécialité ou telle ou telle fonction, c'est de choisir celle qui correspond le plus exactement à ses aptitudes.



Notre province possède une école qui a spécialement pour mission de préparer aux affaires: l'École des Hautes Études commerciales de Montréal. Depuis trente ans qu'elle existe, cette école n'a cessé d'améliorer son programme et de perfectionner ses méthodes et son outillage, de sorte qu'elle peut se comparer aujourd'hui à n'importe laquelle des institutions de son genre en Amérique. Son enseignement est ainsi conçu et agencé que l'étudiant y mène de front sa culture générale et sa formation professionnelle. Qu'un jeune homme doué des qualités de caractère et d'esprit dont nous avons parlé plus haut consacre à ses études un effort consciencieux et que la pratique des affaires vienne ensuite compléter et préciser

sa formation théorique et il pourra envisager la carrière des affaires avec pleine confiance.

La guerre, dira-t-on, va changer bien des choses. Sans doute, mais, chose certaine, la guerre n'abolira pas dans le monde la nécessité de travailler pour vivre, donc d'organiser la production et les échanges de façon que les hommes puissent répondre à leurs besoins et subvenir à leur subsistance. Nous aurons donc, après la guerre, autant et même plus que jamais besoin de chefs d'entreprise, d'hommes capables de prendre la direction de la vie économique, avec cette différence toutefois que l'homme d'affaires d'après-guerre devra être encore plus cultivé, plus instruit que son congénère d'aujourd'hui. Car, à son rôle normal d'homme d'affaires, il devra nécessairement ajouter celui de guide et de chef.

Il n'est pas trop tôt pour commencer à préparer des hommes possédant une culture intellectuelle assez large pour embrasser le problème économique avec ses tenants et aboutissants, assez haute pour le situer à son rang véritable, assez généreuse pour rechercher par delà les préoccupations et les avantages individuels le bien commun et la nécessité de le servir. Dans nul domaine peut-être n'avons-nous plus grand besoin de tels hommes. C'est donc du côté des carrières économiques que doivent se diriger les plus intelligents et les plus vaillants de nos jeunes hommes.

Carrières artistiques

Par M. Arthur LAURENDEAU

Maître de chapelle à la Cathédrale de Montréal

IL est bien difficile d'évaluer, même approximativement, le nombre de personnes dévouées aux carrières artistiques dans notre province. Dans ce libre métier, nulle statistique ne nous vient en aide. Nous savons, par l'annuaire de l'Union des Musiciens d'il y a sept ans, que près de mille personnes y étaient inscrites à Montréal. Puis il y avait les *indépendants* et enfin ceux du reste du Québec. En sorte que si nous avions fait le tableau complet des *professionnels* de l'art musical et des arts plastiques, nous serions arrivés à un chiffre imposant¹. Mais là plus qu'ailleurs, la crise a fait des victimes. Tout ce qui relève d'une forme quelconque du luxe est frappé davantage.

Cependant, on n'empêche pas l'homme de poursuivre des ambitions aussi naturelles et aussi ancrées: des buts aussi importants. Ceux, du reste, qui ont une véritable compétence se ressentent peu du désarroi actuel. La crise aura servi de crible. Elle aura éliminé les faibles, raffermi les forts. Besogne salutaire mais qui exige des nouveaux venus une formation beaucoup plus efficace. Il faut donc redoubler d'ambition, se tendre vers la supériorité.

Quelles qualités, quelles aptitudes, quelle formation sont requises? Nous y répondrons brièvement.

Tout d'abord, pourquoi des carrières artistiques? En notre pays, si mal pourvu de ce côté, il faut montrer d'abord le pourquoi de leur existence. Ici, nous pourrions enfile des clichés vénérables. D'imposantes dissertations nous retiennent suspendus dans l'irréel.

1. Nous mentionnons les arts plastiques, par acquit de conscience: ces carrières n'ont à peu près pas de débouchés.

Serrons la question. L'art est l'expression d'un tempérament, beaucoup plus que la politique, que l'économique. C'est dans l'art qu'un peuple se connaît, et se reconnaît lui-même. Dans une page de Racine, de Corneille, de Rameau, nous nous retrouvons comme dans un miroir. Nous regardons les gestes de ce frère, sa physionomie. Nous entendons le son de cette voix familière, avec ses accents, sa couleur propre. Les formes particulières de cette sensibilité, de cette intelligence, leurs réactions réciproques, nous en devinons le sens, nous en pénétrons le secret. Cela nous aide à nous définir. Dans cette vision introspective, nous prenons conscience de nous-mêmes. Toutes les données héréditaires étant acceptées comme point de départ, dans le perfectionnement de notre être, nous apprenons quelle est la partie irréductible, celle du sang.

L'art est une des plus hautes fonctions, une de celles qui nous conduisent, par les voies enchanteresses de la beauté, aux routes plus austères de l'examen de notre âme, à la connaissance de nous-mêmes.

Le Canadien français, vivant dans une atmosphère hostile, a besoin de renforcer le type qu'il représente, de lui donner son plein épanouissement. Pour s'opposer aux infiltrations étrangères, pour persévérer dans son être, rien ne lui sera plus utile que la culture artistique. Négliger cet apport culturel, c'est proprement manquer à son devoir de catholique. Trop souvent ce mot devient synonyme de platitude artistique. Pourquoi laisser aux mécréants le monopole d'un culte fait en tous points à l'image de celui qu'on doit à Dieu ?

Un préjugé qu'il faut mettre en pièces: l'art catholique est ennuyeux; il n'y a que les prosélytes du vice qui sachent se vêtir de son prestige. Maritain a traité le problème avec une ampleur qui renverse tous les sophismes où s'étaient notre paresse et notre inertie. Il faut lire son plaidoyer pour comprendre jusqu'à quel point nous minimisons le Christ jusque dans l'art.

En pratique, quand on engage un mauvais organiste, un mauvais maître de chapelle, *parce que catholique*, parce que bon garçon, parce que chargé de famille, on commet un acte

d'improbité artistique. On donne une prime à l'incompétence. *On protège la médiocrité parce que catholique.* Au contraire, il faut exiger davantage d'un homme, *parce que catholique.* Une doctrine de vie qui ensevelit la vie, une vérité féconde qui se protège contre sa propre fécondité, tel semble être l'idéal de trop de gens chez nous.

Signalons l'aberration de certains parents qui annihilent des dons exceptionnels. L'abbé Jeanjean en a fait justice. Il n'y a qu'une façon intelligente d'élever les enfants: développer les aptitudes enracinées dans le tempérament. Tout homme supérieur dans son métier devient une force individuelle et sociale. On ne prend son essor que dans la ligne de ses dispositions réelles. En s'opposant à une véritable vocation, on fait des déclassés.

Comment reconnaître le talent solide? Le goût ne suffit pas. Il faut manifester une préoccupation très forte des sons. Être obsédé par les sons, dès l'enfance, voilà le signe par excellence. Ceux qui, sans y penser, sans le vouloir d'abord, sont constamment travaillés par des mélodies, des airs, quelquefois par des accords, ceux-là sont certainement faits pour la musique. Le goût des rythmes nets, soit dans le parler, soit dans le chant, est encore un excellent symptôme. Quand un enfant, soit dans les récréations, soit dans le travail, soit dans le jeu, transforme inconsciemment ses activités en rythmes intérieurs, en mélodies, on doit lui faire suivre la voie musicale. Si, dans la partie la plus secrète de sa vie intérieure, il sent s'agiter des motifs, des gammes, des intervalles auxquels il prend plaisir, et si surtout l'imagination est sans cesse criblée de sons, pendant les années qui précèdent la puberté, on peut dire sans crainte qu'il n'y a aucun risque pour lui à se faire musicien.

Il faut donc que le jeune homme sache examiner dans son passé les plans variés de sa vie intérieure. Qu'il se fie à ce signe. C'est le meilleur et le plus sûr. Tout le reste viendra par surcroît. Mais s'il ne trouve rien de cela, et s'il ne peut dépister en lui qu'un *goût* plutôt qu'une obsession, on lui conseille de faire autre chose que de la musique. L'art ne souffre pas la médiocrité. Tous les laissés pour compte, tous

les ratés de l'énergie ou de l'intelligence sont tentés par un métier qui semble facile. C'est un crime contre soi-même et contre la beauté. Il faut que la carrière artistique, au lieu d'être un refuge pour invalides, devienne un haut lieu plein de périls mais plein d'honneur, plein de risques mais plein de nobles satisfactions.

Il faut aussi avoir commencé jeune. Si doué qu'on soit, passé seize ans il y a danger pour l'avenir. Il faut avoir commencé jeune, à cinq ans si c'est possible, et par le solfège. Bannissons le piano, l'horrible piano qui est la schlague des débutants. La pratique avant la théorie. Le plus tôt possible, consulter un *maître*. Faire les frais d'un voyage lointain s'il le faut; mais ne pas s'embarquer dans la galère d'une carrière artistique avec un talent moyen, et par une pente facile. La véritable carrière d'un véritable musicien demande beaucoup d'énergie et beaucoup de constance. Mozart, Beethoven, dans leur vie intime, sont des modèles de ténacité. A bas la facilité! Il faut être impitoyable sur ce point. Une préparation minutieuse et inlassable fait seule les grands artistes.

Il y a beaucoup de métiers où les hommes de talent moyen peuvent réussir à se faire une vie passable. Dans la carrière artistique, si l'on n'est pas au tout premier rang, on sera pour sa famille et pour la société un poids lourd. Pour soi-même, un sujet d'humiliations.

On a compris, dans cet exposé, que nous recommandions avant tout l'instruction musicale générale, c'est-à-dire le solfège. Supposant donc cette culture complétée, nous devons maintenant aborder la question des spécialisations, c'est-à-dire l'étude des instruments, du chant ou de la composition. Commençons par le chant.

Avant et pendant la *mue*, il faut être d'une extrême prudence. Il faut chanter cependant, pendant toute cette période, mais il ne faut jamais chercher à développer l'étendue, ni à développer la force. De courts exercices d'une dizaine de minutes, une couple de fois par jour. Participer à des exécutions chorales dans un répertoire très sobre et qui n'exige pas de notes extrêmes.

Passée la mue, en supposant déjà acquises la souplesse et la facilité, continuer jusque vers dix-huit ou vingt ans ce travail d'évolution avec un peu plus d'intensité, sans cependant aller jusqu'à la fatigue. Les chorales de collègue sont parfois abusives à ce point de vue, si elles ont comme directeurs des hommes qui se soucient moins des voix que du succès immédiat. On comprendra que l'avenir d'un chanteur est conditionné par la modération des débuts. Il l'est aussi par son état physiologique. On n'a pas le droit d'entrer dans la carrière du chant sans être fort: force musculaire et force nerveuse. Disons-le tout net: pour résister, dans ce métier, il faut être bâti à chaux et à sable. Voilà la raison (avec l'impréparation musicale juvénile) de tant d'échecs. Une jolie voix est rarement exploitable; il y faut rajouter la résistance, l'endurance.

Ici j'en viens à parler de nos maîtrises et j'ai des remarques assez désolantes à faire. La musique religieuse, qui est la première de toutes, et qui a inspiré toutes les autres, aurait dû trouver dans le milieu clérical l'appui nécessaire à l'organisation d'une véritable école de musique d'église. Les ressources de plusieurs diocèses, mises en commun, auraient pu provoquer une véritable efflorescence de composition religieuse. Au lieu de cela, on engageait, au petit bonheur, des organistes et des maîtres de chapelle sans culture, sans préparation et qui faisaient souvent du lieu saint une aire ouverte pour le mauvais goût et la vulgarité.

Pour relever le niveau de l'art, il faut que dans toutes les maîtrises où il y a des revenus suffisants on se mette à être très exigeant quant aux qualifications de la technique musicale. Fort heureusement, la réaction de ces dernières années a amené d'heureux résultats, et l'on peut compter à Montréal quelques maîtrises où il se fait un travail efficace.

Que doit-on exiger d'un maître de chapelle? Qu'il ait fait un cours d'harmonie et même de contrepoint; qu'il ait étudié la voix. Il n'est pas nécessaire, il est même inutile qu'il soit chanteur, mais on doit exiger de lui une préparation technique qui le mette à un niveau musical élevé. Il est utile qu'il ait pratiqué le piano, non en vue de la virtuo-

sité, mais en vue de faire l'accompagnement de ses chanteurs et aussi pour qu'il pénètre l'esprit de la musique qu'il interprète. Le piano est pour le maître de chapelle un auxiliaire précieux, un outil incomparable.

Nous répétons encore une fois qu'un grand essor de rénovation musicale pourrait être tenté chez nous au moyen de l'organisation de véritables maîtrises, qui exigent de la science, du dévouement, bien plus que de l'argent.

Deux instruments offrent de bons débouchés: le violon et le piano. Ils réclament une préparation générale encore plus poussée et plus minutieuse. Toutes les indications qui précèdent s'y appliquent avec plus d'exigences, si on peut dire. Et pour ce qui est de juger les dispositions techniques, il faut avant tout s'adresser à un maître.

Pour terminer, indiquons brièvement le rôle éducatif que peut jouer la musique.

De remarquables études publiées dans la revue *Esprit* de 1940 par MM. Lefrancq et Brunfault sur la formation du caractère, il ressort qu'une des parties essentielles de cette formation se trouve dans la motricité. L'examen moteur de l'enfant et de l'adolescent est une révélation presque intégrale du tempérament et « si le tonus musculaire et les attitudes sont étroitement liés, comme l'a vu Wallon, aux modifications de la sensibilité affective, l'importance symptomatique de la motricité nous apparaît plus grande encore ». Or la motricité dirigée relève, pour une bonne part, de la musique et plus particulièrement du rythme musical, s'il est exploité à cet effet. L'utilisation du rythme peut donc devenir un facteur important de l'éducation, si « la motricité est étroitement liée au psychisme ».

Voilà certes une voie nouvelle et qui ouvre des perspectives précieuses. Quand on aura établi une technique appropriée, qui sache user de la pratique des rythmes dans la formation caractériologique, on aura contribué au développement de la personnalité.

On peut envisager un redressement moral et intellectuel, découlant du redressement du tonus musculaire et nerveux.

La musique à rythme net ou secret, selon les tempéraments, étudiée, écoutée en vue de perceptions fortifiantes, pacifiantes ou mouvementées, peut provoquer des influx qui déferlent sur toute la personne physique, et créer des élans de volonté, de vibrations centrales, riches d'effets pour le *self control* : d'autant plus qu'elles agissent sur tout l'être physique et qu'elles nécessitent, pour devenir suggestives et stimulantes, une participation totale, y compris la respiration dont l'étude mériterait un traité à part.

Il faudrait une longue analyse de cette question et nous n'en faisons qu'un exposé schématique. Il faudra y revenir pour établir une technique exacte qui n'est pas encore faite et qu'il faudra mettre au point.

BNQ



C 000 090 083

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

104. *Répliques du bon sens* — III.
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne*.
XXX
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor »*.
S. S. Pie XI
109. *La Langue française* Chanoine Charron
110. *L'Apostolat* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens* — IV.
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français*.
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne*: XXX
114. *La Retraite fermée* Roland Millar
115. *L'Action catholique*.
Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes*.
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche*.
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical* D. B.
119. *Le Probleme de la natalité* . Benito Mussolini
120. *Moniales Carmélites aux Trois-Rivières*.
Un Ami du Carmel
121. *La Femme canadienne-française*.
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. *L'Ordre Trinitaire* . Jean-Félix de Cerfroid
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien*.
E. S. P.
124. *Le Sens social* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pte XI*.
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra »*.
S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme*.
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées* . Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand* . R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance* — I.
S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins*.
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse*.
R. P. Plamondon, S. J.
135. *Mère Bruyère*.
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. *La Formation d'une élite féminine*.
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité* . C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Anoine-Marie Moreau*.
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance* — II.
S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie* E. S. P.
142. *L'Action catholique* . Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930*.
Dr Georges Lodyginsky
144. *Le Scoutisme canadien-français*.
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône* Mgr Charles Lamarque
146. *Le Monument du Souvenir canadien*.
L'hon. Rodolphe Lemieux
150. *L'Heure catholique*.
S. Exc. Mgr Deschamps
152. *Les Jésuites en Espagne* XXX
153. *Un groupe de jeunesse catholique*.
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche* XXX
155. *Le Petit Nombre des catholiques*.
R. P. Gibert, S. J.
156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*.
S. S. Pie XI
157. *Les Dangers des vacances*.
Abbé Georges Panneton
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*.
J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique* Nos Evêques
160. *Les Saints Jésuites canadiens*.
R. P. Tenneson, S. J.
161. *Les Retraites fermées au Canada*.
Léo Pelland
163. *Les Carrières* — I.
Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
164. *L'Année sainte* S. S. Pie XI
165. *Les Carrières* — II.
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières* — III.
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières* — IV.
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dillectissima Nobis »*.
S. S. Pie XI
170. *Le Message de Jésus... Ses sources* — I.
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
171. *L'Héroïque Aventure*.
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières* — V.
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie* Cilacc
174. *Les Carrières* — VI. A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II.
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*.
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières* — VII.
E. L'Heureux et A. Lévillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*.
R. P. Paul Donceur, S. J.
181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque*.
S. Exc. Mgr Courchesne
182. *Causeries religieuses* R. P. Brouillet, S. J.
183. *L'Apostolat* . J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*.
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Protenecher*. R. P. Alexandre Dugré, S. J.
186. *Les Carrières* — VIII.
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco* P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes*.
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne* XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*.
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*.
Gérard Tremblay
195. *Le Vieux Collège de Québec*.
P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire*.
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*.
Dr Joseph Gauvreau

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

199. *Les Jésuites* Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge*.
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*.
 Paul-Émile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
 204. *Notre cours classique* Jean Filion
 205. *Quand le Front populaire est roi* E. S. P.
 207. *Le Cinéma* S. S. Pie XI
 209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre*.
 Commission Pro Deo
 210. *Sœur Mathilde de la Providence*.
 Marie-Claire Daveluy
 211. *Le Catholicisme en face du communisme*.
 Mgr Fulton J. Sheen
 212. *Notre régime pénitentiaire* Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* Cardinal Liénart
 214. *La Mission surnaturelle de l'Action catho-
 lique* Abbé Anselme Longpré
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »*.
 S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André*.
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery*.
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antioquish*.
 Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire*.
 S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens* Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse*.
 Roger Brossard
 224. *L'Action catholique — II* S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec*.
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme*.
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard*.
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France — I*.
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon*.
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste*.
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec
 « Padlock Law »*.
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance*.
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?*
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Salan!*
 Abbé Georges Panneton
 238. *Le Jour du Seigneur* E. S. P.
 239. *Pie XI et le Canada* E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII* E. S. P.
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines*.
 S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?*
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »*.
 E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario*.
 Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie*.
 Abbé Bernard Gingras
 246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »*.
 S. S. Pie XII
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II*.
 P. Charles Dubé, S. J.
 248. *Allocutions de Noël* S. S. Pie XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern*.
 Entente internationale
 250. *La Science, la Foi, la Vision* S. S. Pie XII
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en
 1760?* G.-E. Marquis
 252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.*.
 Abbé Léonide Primeau
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* S. J.
 254. *Aux jeunes mariés — I* S. S. Pie XII
 255. *La Franc-Maçonnerie*.
 Chanoine Georges Panneton
 256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus*.
 S. S. Pie XII
 257. *Préparation à la vie de famille*.
 Mme Françoise Gaudet-Smet
 258. *L'Action catholique* S. S. Pie XII
 259. *Messages* Maréchal Pétain
 260. *Les Martyrs jésuites*.
 R. P. Archambault, S. J.
 261. *La puissance de la presse et sa mission*.
 Mgr Philippe Perrier
 262. *L'Action catholique féminine* S. S. Pie XII
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* E. S. P.
 264. *Aux jeunes mariés* S. S. Pie XII
 265. *Trois regards sur Haïti*.
 Abbé Bernard Gingras
 266. *Jésuites* E. S. P.
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?*
 Mgr Guerry
 268. *Directives d'Action catholique*. S. S. Pie XII
 269. *Montréal, ville inconnue* Pierre Angers, S. J.
 270. *Dévotion à la sainte Famille*.
 R. P. Archambault, S. J.
 271. *Ville-Marie* Abbé Lionel Groulx et
 Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
 272. *Aux nouveaux époux* S. S. Pie XII

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix : 10 sous l'unité franco ; \$6.00 le cent ; \$50.00 le mille, port en plus
 Conditions d'abonnement : \$1.00 pour douze numéros consécutifs

90083

REG. DE L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, M.

19 JUIN 1975

11

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
 DU QUÉBEC